

Votre guide : Jonathan Lhoir  
Photographe professionnel et naturaliste  
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com  
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

## France – Stage macrophotographie

*Découvrez la faune et la flore du sud de la France*



**Durée** : 4 jours.

**Lieu du séjour** : France - Pic Saint Loup, lac du Salagou, vallée de la Buèges.

**Nombre de participants** : Minimum 4 – maximum 8.

**Tarif** : 785€.

**Dates 2024** : Du vendredi 14 juin 15h00 au lundi 17 juin 12h00.

**Thématiques** : Macrophotographie faune flore de la garrigue.

**Début de prise en charge** : Hébergement ou gare/aéroport Montpellier en milieu d'après-midi du J1.

**Fin de prise en charge** : Hébergement ou gare/aéroport Montpellier en début d'après-midi du J4.

## Présentation du séjour

Séjour photographique entièrement dédié à la proxi et macrophotographie de la faune et la flore de la garrigue !

Durant ce stage, je vous propose de découvrir dans des sites remarquables proches du Pic Saint-Loup, l'entomofaune et la flore de la garrigue et des formations végétales avoisinantes. Nous pourrons y observer de nombreuses espèces d'insectes et de plantes, dont les plus emblématiques sont certainement l'empuse, le grand capricorne ou encore la mante religieuse. S'offriront également à vos yeux et objectifs diverses espèces d'orchidées et espèces végétales associées au biotope de la garrigue.

Si l'occasion se présente, nous pourrons également travailler sur les collemboles, petits hexapodes minuscules qui rencontrent un franc succès auprès des photographes et du grand public.

Les journées seront rythmées par les sorties de terrain, l'identification des espèces photographiées et par les séances d'analyse d'image.

## Les apports photo

Comme souvent lors de mes séjours photo, j'essaie d'aborder de nombreuses thématiques afin que chacun puisse découvrir, apprendre et peaufiner ses propres compétences de photographe et de naturaliste.

Par le biais de ce stage photo de 4 jours, vous apprendrez à parfaire vos compétences de photographe dans le domaine de la proxi et macrophotographie, à prendre du recul sur vos images via les cours d'analyse et de critique et à identifier les insectes et plantes que nous aurons pu photographier.

## L'avis de votre guide

*« C'est toujours un plaisir de vous emmener sur mes terres « d'adoption » et de vous faire découvrir la richesse faunistique et floristique de cette garrigue ».*

Jonathan Lhoir

## Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

## Vous aimerez

- La diversité d'insectes et plantes de la garrigue
- Les couleurs incroyables du lac du Salagou
- Les riches échanges durant les séances d'analyse et critique d'images
- L'odeur du thym et du romarin lors de nos escapades dans la garrigue



## Votre stage jour par jour

Jour 1 – Ce séjour commencera l’après-midi du J1 dans notre Mas cévenol situé au cœur de la garrigue. Après un rapide tour de table et de présentation du séjour, nous rentrerons directement dans le vif du sujet en faisant un point théorie indispensable et qui abordera l’ensemble des techniques que nous utiliserons les prochains jours. Préparation du matériel et puis repas du soir à Saint Martin de Londres.

Jour 2 – Petit déjeuner tôt le matin et départ pour la première matinée de prise de vue. Nous irons en garrigue pour faire de la macrophotographie d’insectes et de plantes. Retour au Mas en début d’après-midi. Repas puis départ pour le lac du Salagou situé à une heure de route de notre logement. Une fois sur place nous travaillerons sur les ambiances, les textures mais également sur la microfaune locale. Prises de vue jusqu’au coucher du soleil et retour au gîte.

Jour 3 – Journée importante du séjour ! Le matin nous partirons faire de la macrophotographie le long de l’une des plus belles rivières du secteur. Photographie de libellules et autres insectes aquatiques. Retour au gîte en début d’après-midi et repas. L’après-midi nous resterons au gîte afin d’effectuer une séance d’analyse et de critique d’images. Pendant cet exercice important nous passerons en revue quelques-unes de vos images réalisées lors de ce début de séjour. Ce moment est une très bonne occasion pour reparler de cadrage, de profondeur de champ, de positionnement ou encore des messages que vous souhaitez faire passer dans vos images. Repas du soir au gîte.

Jour 4 – Dernière matinée avant la fin du séjour. Nous retournerons faire de la macrophotographie dans le secteur du Pic Saint Loup ! Fin de matinée, retour au gîte pour un ultime repas tous ensemble, débriefing et fin de séjour.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes

opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



## Conditions du séjour

**Hébergement :** Mas Cévenol sur base chambre double (Twin) – possibilité d’avoir une chambre individuelle (supplément de 260€).

**Transports :** Véhicule 9 places type Renault Traffic.

**Repas :** Petit déjeuner, déjeuner et dîner se prendront au gîte (participation souhaitée).

**Condition physique :** Ce séjour ne nécessite pas d’avoir une capacité physique particulière, les sites sont facilement accessibles et proche des lieux de stationnement.

**Climat :** A cette époque de l’année il peut déjà faire chaud. Cependant nous organiserons nos journées pour s’éviter une exposition prolongée au soleil.

**Décalage horaire :** Pas de décalage horaire (GMT +1).

**Formalité :** Il n’y a pas de formalité particulière à effectuer pour ce séjour. Une pièce d’identité en cours de validité est suffisante.

## Préparer votre séjour

### Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d’avion)
- contrat d’assurance

### Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine »

### **Matériel photo et accessoires**

- un appareil photo reflex ou hybride
- batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle / macro)
- pc portable
- beanbag
- tapis de sol
- gourde

### **Vêtements**

- T-shirt
- pantalon rando
- veste imperméable
- une paire de chaussures de rando
- lunette
- casquette
- crème solaire et hydratante

### **Santé et pharmacie personnelle**

Une visite chez votre médecin est obligatoire pour faire le point sur votre état de santé général.  
Veillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.



## Informations pratiques

Tarif : 785€

### Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- L'ensemble des repas du J1 soir au J4 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement.

### Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend ».

## Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - [jonathan@unoeilsurlanature.com](mailto:jonathan@unoeilsurlanature.com) - +33 (0) 6 87 29 60 23

## Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

## Annulation

### Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurincio, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

### Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

## Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site [www.unoeilsurlanature.com](http://www.unoeilsurlanature.com) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

### Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

#### Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

#### Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

#### Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.



- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
  - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

[contact@unoeilsurlanature.com](mailto:contact@unoeilsurlanature.com) – [www.unoeilsurlanature.com](http://www.unoeilsurlanature.com)